7me ANNÉE N° 340 PARAIT LE SAMEDI 1er Août 1891

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

FACTURE A PAYER

Nous empruntons au *XIXe Siècle* l'article suivant, paru dimanche dernier sous la signature de M. Franscisque Sarcey ;

C'est une de ces fumisteries dont les Parisiens disent qu'elle est bien bonne, celle-la. Vous vous rappelez la scie que monta dans le temps M. Ranc à ce pauvre Laboulaye : Rendez l'encrier ! lui criait-il tous les matins dans son journal, et tout Paris répétait en riant : Rendez-donc l'encrier ! Nous sommes-nous, à l'époque, amusés de cette gaminerie !

Voici qu'on joue un tour analogue à l'un de nos honorables, M. Mac Adaras, député de Sisteron.

Il parait que quelques jours avant son élection, M. Mac Adaras, posant sa candidature dans une grande réunion publique, s'était laissé allé à dire, au cours de son plaidoyer, que si on lui faisait l'honneur de l'envoyer à la Chambre, il abandonnerait son indemnité parlementaire.

Il avait dit cela, mon Dieu ! comme on dit tant de choses en ces sortes d'occasions, sans y attacher grande importance. Il s'agit de gagner les électeurs : on leur promet tout ce qu'ils demandent et même ce qu'ils ne demandent pas. Ils veulent la lune : vous aurez la lune. Ces promesses-là, ça ne compte pas. Autant en emporte le vent.

Ah ! s'il s'agissait de tirer *hie et nunc* cent francs de sa poche et de les donner a une personne déterminée, on y regarderait à deux fois. Car cent francs, c'est une somme. Mais où est l'inconvénient de promettre comme cela, en l'air, à cinq ou six mille électeurs de leur distribuer un de ces jours, quand on les aura touchés, les neuf mille francs de son indemnité ? Promettre à tout le monde, c'est ne promettre à personne ; un engagement aussi vague ne saurait être valable.

Je suis convaincu que lorsque, au sortir de cette réunion, M. Mac Adaras est rentré chez lui, il avait parfaitement oublié sa promesse, ou s'il y songeaient encore, c'était pour s'applaudir du bel effet oratoire qu'il avait obtenu en la jetant sur la foule.

Des phrases sont des phrases, à la bonne heure. Le diable, pour les hommes politiques, c'est qu'elles ne tombent pas toujours dans l'oreille d'un sourd. Ils étaient ce jour-là, à la réunion publique de l'Alcazar, sept ou huit cents Sisteronnais dont quelques-uns n'étaient pas aussi badauds que l'avait pensé M. Mac Adaras. Ils recueillirent le propos dans un coin de leur oreille, et attendirent le moment de s'en armer contre l'imprudent orateur, et de lui crier à leur tour : Rendez-donc l'encrier ! le moment est venu.

Et voilà qu'au *Sisteron-Journal*, ces spirituels fumistes ont commencé de turlupiner l'infortuné Mac Adaras, en lui rappelant tous les jours, avec un admirable sérieux de pince-sans-rire, l'engagement qu'il a sollennellement pris et qu'il n'a pas tenu :

« Depuis qu'il a été élu, dit *Sisteron-Journal* que j'ai sous les yeux, M. Mac Adaras a déjà émargé au budget de l'Etat français une somme de quinze mille francs. Cette somme, il la doit à ses électeurs ; il n'a pas le droit de se l'approprier. De toutes parts, les électeurs réclament. Il faut que M. Mac Adaras s'exécute et paie ce qu'il doit. »

Et poussant la plaisanterie plus loin, les joyeux mystificateurs font le compte des sommes que M. Mac Adaras a en effet consacrées à désintéresser ses électeurs : ils donnent un mémoire, dont ils garantissent la parfaite exactitude et qui est bien amusant à lire :

MÉMOIRE

1. — Octobre, novembre et décembre 89 : rien.

2. — Janvier 90, — poupées et polichinelles : 300 fr.

3. — A la ville de Sisteron : 500 fr.

4. — A dix-neuf électeurs ; 10 fr. l'un : 190 fr.

Etc., etc.

Le total s'élève à 1,740 fr.

Et ces messieurs ajoutent gravement :

« M. Mac Adaras doit donc à ce jour à ses électeurs plus de 13,000 fr. Nous ne portons pas à l'actif du député de Sisteron la fête qu'il a donnée l'an dernier et où il s'est bu 2.441 litres de bière, sans compter la limonade. Cette fête rappellant les rastels de l'empire, n'était offerte qu'à un certain nombre d'heureux élus et ne peut figurer au passif de l'ensemble des électeurs. »

C'est une scie tout à fait réjouissance, et M. Turin, rédacteur en chef de *Sisteron-Journal*, qui la manie avec beaucoup d'adresse, me parait disposé à n'abandonner sa victime que lorsqu'il l'aura mise en petits morceaux.

Ce qu'il y a de plus drôle, c'est que M. Mac Adaras se défend, en présentant des comptes que ces messieurs qualifient irrévérencieusement de comptes d'apothicaire.

Sur l'état qu'il apporte, il fait figurer les sommes à déduire de son indemnité parlementaire : abonnement à la buvette, retenue pour permis de circulation, envois d'argent aux pauvres de l'arrondissement a Paris, souscriptions de toutes sortes, plus un pour cent pour frais de timbres, de chèques, avis, colis, etc.

Les Sisteronnais sont impitoyables ; ils n'entendent pas de cette oreille. M. Mac Adaras, quand il a promis de distribuer le total de son indemnité à ses électeurs, n'a point stipulé ces déductions à faire. C'est une promesse ferme qu'il a faite. Il doit tout son traitement ; il ne lui reste qu'à payer.

Rendez l'encrier, M. Mac Adaras !

C'est évidemment une simple fumisterie. Mais je crois bien que le malheureux député de Sisteron n'a qu'un moyen de se tirer de cette mauvaise passe et de mettre les rieurs de son côté : c'est de s'exécuter et de payer.

Le moyen évidemment lui semblera douloureux. Mais c'est de sa faute, et il s'est mis le premier dans son tort. Pourquoi prenait-il un engagement semblable ? Entre nous, cet engagement était quelque peu illégal. Promettre de l'argent à ses électeurs, c'était une façon de les acheter... Oh ! je sais bien que dix mille francs répartis entre cinq mille électeurs, ça ne fait que quarante sous par tête et que personne ne voudrait se vendre à ce prix-là. C'est de la plaisanterie, pas autre chose.

Mais si M. Mac Adaras s'est moqué de ses électeurs, il ne peut trouver mauvais qu'en revanche ses électeurs se moquent de lui à leur tour. Ce n'est pas lui qui pour l'heure à le bon bout Il ne peut le reprendre qu'en exécutant, de façon ou d'autre, sa promesse. C'est quelques billets de mille francs qu'il lui en pourra coûter ; mais on ne saurait payer trop cher l'avantage de n'être pas ridicule.

Ce lui sera sans doute une bonne leçon, et j'imagine qu'on ne l'y reprendra plus. Je souhaiterais que la leçon profitât à d'autres, et que nos candidats à la députation apprissent de cet exemple qu'il ne faut promettre à ses électeurs que ce qu'on peut et ce qu'on veut tenir, qu'il y a danger à faire autrement ; car si l'on rencontre sur sa route un ennemi qui soit homme d'esprit et malin, on est parfois obligé de rendre l'encrier.

Francisque SARCEY.

MAC ADARAS
Marchand d'Hommes

Dans une lettre qu'il a publiée dernièrement, Mac Adaras, le député de Sisteron, celui que la presse parisienne a appelé rastaquouère, parle bien haut des services qu'il a rendus à la France pendant la campagne de 1870.

Tout ce que dit à ce sujet Mac Adaras est faux.

Voulez-vous savoir, lecteurs tout ce qu'on a trouvé au ministère de la guerre concernant Mac Adaras.

Eh bien ce n'est pas l'engagement dont il parle d'équiper à ses frais une légion Irlandaise !

Après les plus minutieuses recherches on a trouvé, au ministère de la guerre, une lettre par laquelle Mac Adaras réclamait au gouvernement français 115,000 fr. qu'il prétendait avoir déboursés en 1870-1871. Inutile de vous dire l'accueil que l'on fit à cette lettre,

© VILLE DE SISTERON

et combien elle a fait rire maintenant encore au moment des recherches faites pour donner la mesure du désintéressement dont parle Mac Adaras. Cette lettre nous donne le droit d'appeler Mac Adaras un marchand d'hommes.

Ce génre de trafic était pratiqué sous l'empire. Il existait alors des agences qui faisaient le maquignonnage des hommes comme on fait celui des chevaux. Mais encore ces agences donnaient des soldats pour l'argent. Mac Adaras, lui, n'a amené en 1870 que quelques Irlandais, disposés à se battre contre lui plutôt que contre les prussiens.

Et c'est pour ces quelques Irlandais qui ne reçurent de Mac Adaras que des menaces que le député de notre arrondissement réclamait à la France la bagatelle de 115,000 francs.

Mac Adaras doit avoir la bosse du commerce. En 1870 il venait vendre à la France des volontaires Irlandais ; en 1889, il venait acheter les electeurs d'un arrondissement français.

Ces deux actes résument Mac Adaras. Sa place n'est pas au parlement français.

L'ÉLECTRICITÉ

Et les Procès en Perspective

Sous la signature de son Directeur, le *Moniteur Macadarien*, dans son dernier numéro, essaie pour la centième fois d'égarer l'opinion publique, et de donner le change à ses naïfs lecteurs. Dans une tartine pleine de venin et de fiel, qui s'épand visqueusement sur sa première page, il cherche à démontrer que son maire est parfait, et son député un Dieu, dont Caitucoli est le phrophète.

Par contre la gent Franco-Irlandaise qui forme le plus bel état-major de cet *incroyable* général nous voue aux génomies, nous accuse d'être d'affreux réacts et prédit notre fin prochaine.

Ces gens là, qui ont escaladé le pouvoir, par suite d'une erreur populaire, ne veulent pas être discutés, ils se cramponnent à leur siège municipal comme les mollusques à leur rocher.

Si on leur fourre le nez dans leur... marchandise, leur colère dépasse l'injure et va jusqu'à la diffamation.

Ils ont l'applomb des maladroits. Ainsi dans cet article, la feuille en question conclue, avec la bonne foi qui la caractérise : « ainsi se sont émoussés la question de la musique, celle de la chapellerie, la question du kiosque et celle de l'électricité. »

Les rédacteurs de cette feuille savent bien que M. Latil, maire de Sisteron doit partir de la mairie, lui qui par sa faute à laissé partir de Sisteron l'industrie de la chapellerie. Lui qui par incurie et avec son système de vouloir ménager la chèvre et le choux, de souffler le chaud et de souffler le froid à forcé tant de familles Sisteronnaises à quitter le pays. Pour le plus grand nombre ces familles pouvaient facilement vivre ici où chacune d'elles á un petit lopin de terre. Elles seront malheureuses ou tout au moins génées ailleurs, où elles n'auront à compter que sur le salaire journalier.

Nous avions enterré cette question ; mais puisqu'on nous y force nous la reprenons pour dire bien haut à tous les Sisteronnais que c'est M. Latil, maire et rien que M. Latil qui est la cause du départ de la chapellerie.

Voilà pour cette question.

Les rares amis de Latil, savent bien que c'est lui le premier qui a été la cause de la démolition du Kiosque. Si au lieu d'envoyer M. Latapie qui a eu des poroles de provocation, M. Latil, avait été tant soit peu administrateur, il aurait pu s'entendre avec ceux qu'il a voulu narguer, et le Kiosque serait encore sur le cour de l'hospice, et on n'aurait pas eu à constater cette conduite écœurante d'un maire, qui pour l'assouvissement de basses rancune, et en quête d'une popularité malsaire a trainé de gaité de cœur 12 de ses compatriotes sur les bancs de la correctionnelle.

Arrivons à l'éclairage électrique.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, et comme d'ailleurs on peut en juger, cet éclairage ne laisse rien à désirer. Les résultats sont excellents et nous n'avons pas marchandé nos éloges à la Compagnie.

Mais que nous réserve l'avenir au sujet de cet éclairage. Qui pourrait le dire aujourd'hui. M. le Maire de Sisteron, M. Latil, a dans cette affaire agi par trop à la légére. Cet invraisemblable administrateur, n'a pas daigné prendre le moindre conseil auprés des gens éclairés et compétents. Lorsque la Compagnie est venue installer les consoles et les cables beaucoup de propriétaire se sont récriés contre le sans gène avec lequel on venait violer leurs propriétés, scellant dans les murailles crampons et consoles, et cela sans même dire un mot au proprietaire de l'immeuble qu'on venait ainsi grêver d'une servitude. Alors M. le maire à cru avoir raison de toutes les réclamations en prenant un arrêté illégal, qu'il a auti-daté. Eh bien de deux choses l'une : ou, d'aprés le cahier des charges, c'est la Compagnie qui devait faire toutes les formalités, et dans ce cas M. le Maire n'avait qu'à laisser le Directeur de cette Société se débrouiller, ou bien c'est la ville qui avait à charge les formalité, et M. le Maire devait savoir qu'un arrêté, alors même qu'il aurait été plus régulier que le sien, ne suffisait pas. Mais M. Latil ignore beaucoup de choses.

En tous les cas un propriétaire vient de gagner son procès contre la Compagnie d'éclairage. Il est possible que d'autres procès s'engagent, car nul n'est bien aise de laisser violer sa propriété.

Dans cette situation que va faire la Compagnie ? Est-elle tenue, d'après le cahier des charges à supporter les pertes que vont lui occasionner les procès ou aura-t-elle le droit de se retourner contre la ville. (Nous demandons a être fixés à ce sujet).

Dans le premier cas, nous n'aurons que l'ennui de voir peut-être par moment notre éclairage suspendu pendant que la Compagnie modifiera sont installation.

Mais dans le second cas ce serait plus grave, et les contribuables auraient à payer de leurs derniers la faute du maire.

Il est vraie que pas mal de ceux qui forment l'entourage du maire n'ont pas grand chose à perdre.

Dans ce dernier cas encore; nous voudrions qu'un maire qui a agi aussi à la légère que M. Latil put-être rendu seul responsable.

Quoiqu'il en soit, nous engageons tous les bons Sisteronnois à ne pas intenter de procès. Si par son ignorance de l'administrtion, si par son incapacité, par son incurie, M. le Maire de Sisteron a mis la ville dans un mauvais pas, c'est à nous tous qu'il appartient de l'en retirer en supportant sans mot dire la servitude dont on a grévé nos immeubles.

LA 1re A VULCAIN II

Sous le pseudonyme de Vulcain II, d'ailleurs fort transparent pour tous, le Purgon forgeron qui depuis quelques jours élucubre, dans le *Tirailleur Dauphinois*, une prose aussi incohérente qu'injurieuse, tombe à bras raccourcis sur le Sous-Préfet, les magistrats, les officiers de réserve..... et même les dames, ce qui ne nous surprend pas de la part d'un névrosé pareil. Un seul fonctionnaire trouve grâce entière devant lui, que dis-je, récolte les éloges les plus pompeux. Cette anthithèse formidable nous inspire une réflexion, écho de l'opinion de ceux qui savent lire entre les lignes, et ils sont nombreux. La voici : A la seule qualité du fonctionnaire que ce nuage épais d'encens pourrait incommoder, les moins malins ont deviné que l'auteur de l'article doit être un braconnier..... á moins qu'il ne soit un parent ! !

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

Sisteron

En réponse au télégramme de félicitations, adressé le 14 Juillet à M. Carnot, par un groupe de républicains réunis en un banquet populaire à l'Hôtel Vas ail, le Président de la République a chargé M. le Sous-Préfet de transmettre ses remerciements aux signataires de cette adresse.

M. Tourel, s'est acquitté de cette mission avec le tact parfait qui le caractérise.

Le service du courrier de Sisteron à Sèderon, dont M. L. Delaye est depuis quelques semaines l'entrepreneur, ne laisse rien à désirer sous le rapport de la régularité, la célérité et le confortable.

MM. les voyageurs peuvent s'adresser pour leurs places et leurs expéditions, rue de Provence, au café L. Sylvestre.

Au Palais. — Dans son audience civile du 29 Juillet, le tribunal de Siste-

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LA

CONQUÊTE DE LA TOISON D'OR

X

— C'est dire, messieurs, que le choix d'Ursule. notre choix, s'adresse à Hippolyte. Hippolyte, tout en consevant ses modestes fonctions, ses modestes habitudes, a su économiser assez, et surtout se faire assez aimer de ses patrons pour que ceux ci aient cru devoir lui proposer une association fait de lui un parti...

— Oh ? pas si brillant, cher Monsieur Pitou, et Ursule est vraiment trop bonne...

— Allons, tais-toi, tu la remercieras toi-même. Messieurs, j'ai pensé qu'étant donnée la tournure qu'ont prise les choses, je pourrais vous demander dans l'avenir comme dans le passé, le silence le plus absolu. Il est de votre intérêt à chacun que les commérages...

— Moi, dit impétueusement le Maigriot je ne remettrai plus les pieds s B..., n'ayez pas peur.

— Quant à moi. ajouta M. Ville, je vous remercie, M. Pitou, de la délicatesse qne vous apportez en cette affaire : mon silence vous est acquis.

— Eh bien, Monsieur Ville, et toi Hippolyte, vous allez reprendre l'exprès tout à l'heure et vous arrange de manière à ce que demain on ne s'aperçoive pas que vous êtes absentés. Je serai là, aussi, moi, demain, à l'ouverture du Fil-en-Quatre. Nous serons tous muets, c'est convenu, n'est-ce pas, Messieurs ?

Le père Pitou a tenu jusqu'au bout à ménager l'amour propre de M. le maire. L'heureux Hippolyte ne sera pas directement l'associé de ses anciens patrons, ni l'administré de M. Victor Ville. Népomucène lui a acheté et payé un joli fonds de confiserie à Paris. Il a été entendu, pour dérouter tous les commérages, que le mariage n'aurait lieu que dans six mois.

En janvier, M. Charles Ville a épousé une charmante Parisienne qui lui à apporté une dot assez rondelette ; il à, en galant homme, demandé et obtenu qu'Ursule et Hippolyte fussent ses garçon et demoiselle d'honneur. La veille de la noce, il a solennellement posé la première pierre d'un groupe scolaire qui depuis fait l'orgueil de B..., en même temps que le desespoir, des rares conseillers municipaux restés fidèles aux principes d'économie de M. de Marchais.

En mai, le mariage d'Hippolyte et d'Ursule a eu lieu en grande pompe dans l'église de B..., il a demandé et obtenu d'être, avec sa charmante femme, convice du repas du soir.

Au dessert, dans un toast fort galamment tourné, ma foi, il a, entre autres choses gracieuses, fait une allusion discrète au mot du bal masqué : « A cette conquête de « la *Toison d'Or*,.. des mots qui vont resplendir en lettres d'or sur la façade du magasin d'Ursule et d'Hippolyte à Paris. »

On en est toujours, à B..., à se demander ce qui s'est exactement passé le soir du 31 octobre 1875. Les gens qui, après un événement quelconque, se rappellent tout à coup une foule de détails négligés par les autres, même par eux-mêmes ont epuisé toutes les conjectures. Il en est une qui persiste opiniâtrément dans la cervelle des femmes surtout : « Vous direz tout ce que ous voudrez, j'avais toujours remarqué qu'Ursule avait un faible pour Hippolyte. »

PRIMITIVO.

(FIN)

© VILLE DE SISTERON

ron a rendu son jugement dans le procès intenté par M. Eysseric à la Compagnie d'Eclairage Electrique.

Aux termes de ce jugement, la Compagnie a été condamnée à enlever tous les appareils installés chez le plaignant ; à 200 francs de dommages intérêts ainsi qu'aux dépens de l'instance.

Vacances. — La distribution des prix aux élèves des écoles de garçons, filles et écoles maternelles, aura lieu demain dimanche à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Tourel, Sous-Préfet.

ETAT CIVIL

Du 24 au 31 Juillet 1891.

NAISSANCES

Beaume, Calixte.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Thivault, Joseph Antoine et Mlle Beinet, Maydelaine Anne Anaïs.

DÉCÉS

Estellon, (mort-né). — Rivas, Sauveur âgé de 60 ans. — Chauvin, Marcelin âgé de 18 ans.

Un mot de la fin —. Fin de conversation.

— Il est stupide à un tel point, que, quand je discute avec lui, je finis par croire que c'est moi qui suis idiot !

LA

MORT POLITIQUE DE XAVIER

Dans sa solitaire boutique
Rêvant à sa fin tristement,
Souffrait un malheureux phtisique
De ce mal qui va consumant.
Il disait : Préparez ma bière,
Voici l'heure de la prière !
L'électeur s'est fait justicier,
Mais du moins priez pour Xavier.

***

Quand vous verrez un autre maire
Prendre place dans mon fauteuil,
Lorsque un plus heureux mandataire
De vous aura meilleur accueil ;
Ne soyez pas impitoyable,
Car si j'étais bien incapable,
L'électeur s'est fait justicier,
O du moins priez pour Xavier.

***

O mon écharpe ! objet d'envie,
Je t'aimais d'un constant amour,
Je t'avais consacré ma vie
Et tu me quittes sans retour.
Puisque je ne mourrai point maire
Ni juge, ni légionnaire
Electeur cruel justicier,
O du moins priez pour Xavier.

***

Je fus blessé par la musique
Dans un procès correctionnel,
Et c'est l'eclairage électrique
Qui me donne le coup mortel.
Mon heure a sonné, je succombe,
Mais puisque vous m'ouvrez la tombe,
Electeur cruel justicier
O du moins priez pour Xavier.

MARJOLAINE.

Madame BERTHE, la célèbre somnambule qui a déjà donné tant de preuves de son étonnante lucidité consulte pour *Maladie*, sous la direction d'un médecin. Elle consulte également pour *Recherches, Renseignements*, à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, à Paris et par correspondance.

BIBLIOGRAPHIE

La librairie Marpon et Flamarion vient d'augmenter sa collection *d'Ouvrages utiles* d'un livre des plus précieux et que chacun tiendra à avoir entre les mains : LA LOI POUR TOUS, guide pratique en affaires, par MM. Carles et Alexandre Duchier.

Ce livre permettra au lecteur de se renseigner sur la marche à suivre dans tous les cas qui pourront se produire notamment en cas de contestations ou de procés devant toutes juridictions.

Les auteurs y out condensé, en même temps que les extraits du Code civil et les différentes procèdures à suivre, d'exellentes formules d'actes et un choix consciencieusement fait des lois les plus récentes qui se trouvent être d'un intérêt général.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs cet ouvrage indispensable à tout homme soucieux de la défense de ses intérêts dans toute situation socale.

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 30 Juillet 1891.

Des affaires sont toujours plus que restreintes, mais les cours restent fermes. Le 3 o|o cote 95, 50, le 4 1|2 105,75.

La Banque de Paris conserve une excellente attitude, à 786,25 elle est en bonne voie pour regrgner son coupon.

La Société générale se maintient en grande fermete à 484, ce cours faisant ressortir le placement à 5,50, il est à prévvir que les capitalistes avissés s'empresseront d'en profiter.

La Banque d'escompte se traite à 470 fr. ex-coupon.

Le Crédit Foncier fait 1255.

Le Crédit Mobilier a de bons achats au comptant á 362,50 avec tendance bien marquée à la hausse.

Le Crédit Foncier de Tunisie témoigne d'une grande vitalité, le chiffre des operations hypothécaires de la société ne cesse de s'accroitre. Dans la dernière séance du conseil d'administration, le président de la Société M. Chavoix a annoncé l'heureuse solution des importantes affaires qui avaient motivé son voyage en Tunisie.

Les actions des Immeubles de France font l'objet de demandes suivies à 475 fr.

Les obligations du chemin de fer de Linarès à Alméria, déjà a 246,25 se rapprochent sans peine du cours rond de 250 francs. On s'accorde dès aujourd'hui à reconnaitre le bel avenir réservé à cette ligne.

Les actions des Charbonnages d'Urikany ont un marché bien établi entre 250 et 255. La Bourse de Vienne recherche activement les valeurs houillières du bassin de la Zsily.

Les Chemins économiques font 413.

Suppression d'une Infirmité

LA HERNIE

Il n'est rien de plus incommode qu'un bandage dont le ressort d'acier vous martyrise les reins dans tout vos mouvements. On est gêné pour travailler, pour se baisser, pour se mouvoir ; c'est donc rendre un grand service aux personnes blessées, que de leur indiquer un moyen tout nouveau de supprimer ces bandages qui les gênent et de se guérir. Il suffit de s'adresser à M. Solèmes-Rivière, membre de la Société de Médecine de France, au MANS (Sarthe) qui envoi la méthode cachetée contre 1 timbre de 15 centimes.

Gascon et Marseillais

— Moi, disait le Gascon, mon vin mis en bouteille,
Je le reconnaitrais en lui tournant le dos !
— Té, mon bon, le bouquet, c'est plus fort à Marseille :
Moi, client de Vaissier, quand je me jette à l'eau,
On pêche des poissons qui sentent le Congo ! !

H. da Costa, au savonnier Victor Vaissier.

Dépositaires : MM. Fray et Saunier, 35, rue Tupin, à Lyon.

MARCHE D'AIX

du 16 Juillet 1891

Bœufs	1 50	à	1 60
Moutons du pays	1 75	à	1 80
Moutons africains	1 50	à	1 60
Rèserve —	1 60	à	1 65
Moutons de Gap	» »»	à	» »»
Moutons de Barcelonette	» »»	à	» »»
Moutons de Sisteron	» »»	à	» »»

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Vacances de 1891

TRAIN DE PLAISIR

DE LYON à GENÈVE

PRIX (aller et retour : 15 fr., en 2e classe ; 11 francs en 3e classe.

ALLER

départ de Lyon-Perrache le 14 Août à 11 h. 10 soir : arrivée à Genève le 15 id. à 4 h. 40 matin.

RETOUR

départ de Genève le 16 Août à 11 h.25 soir ; arrivée à Lyon-Perrache le 17 id. à 5 h.10 matin.

Des affiches feront connaitre, avec les conditions du voyage, la date à partir de laquelle on pourra se procurer des billets pour ce train à prix réduits

---

LAVAGE, NETTOYAGE

LESSIVE PHÉNIX

0,50c LE PAQUET 1 KILOG

« Sisteron-Journal » à Marseille

Chez M. GAUCHON

Kiosque de l'Alcazar, Cours Belzunce

Journal *LE BAVARD*

En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

A Céder Présentement

CAFÉ-RESTAURANT

Bien Achalandé

Matériel & Marchandises

S'adresser à M. Eugène GIRAUD, Rue Droite, Sisteron

VINS DE VENDANGES

NON PLATRÉS

E. BERTRAND

SISTERON

PRIX-COURANT

Petits Vins. 30 fr. l'hecto.
Supérieurs. 35 fr. —
Extra. . . . . 40 fr. —

Demandez dans tous les cafés la

BIÈRE VELTEN

La meilleure de toutes

A VENDRE

1° UN VITRAGE DE MAGASIN.
2° Portes de Remise bonne occasion.
3° Un Vélocipède en très bon état.

S'adresser au bureau du Journal.

30e ANNÉE

LA SANTÉ

Organe de vulgarisation des connaissances de Médecine et d'Hygiène.

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS

LE MIEUX RENSEIGNÉ — LE MEILLEUR MARCHÉ

3 FR. par AN

Tout abonné peut en outre correspondre avec le Rédacteur en Chef de *La Santé*, M. le Dr R... et en obtenir les renseignements et les conseils dont il a besoin.

PRIMES TRÈS AVANTAGEUSES

Un Numéro spécimen est envoyé contre deux timbres-poste de 15 centimes français ou étrangers adressés au bureau du journal, 142, Bd Raspail, Paris.

LE PLUS RÉPANDU

PARIS

GRANDS MAGASINS DU

Printemps

NOUVEAUTÉS

Envoi gratis et franco

du catalogue général illustré renfermant toutes les modes nouvelles pour la SAISON d'Eté, sur demande affranchie adressée à

MM. JULES JALUZOT & Cie
PARIS

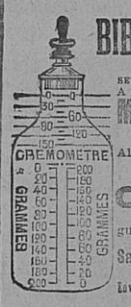

BIBERON NORMAL GRADUÉ

et à Crèmomètre

SEUL ADOPTÉ DANS LES HOPITAUX DE PARIS 1 f.25
A Thermomètre 2 fr. Chauffe-Biberon 2 fr.50

Manuel des **mères** et des **nourrices**

où l'art d'élever les enfants en bas-âge

Alimentation. Soins hygiéniques, Sevrage par le Docteur Rougeot

2e édition chez L. DESTU, Paris. 1 fr. 50

CONSTIPATION

Acreté du sang, inflammation de toute nature guéries par la Graine de Lin maritime du docteur ROUGEOT, boîte 1 fr.

Sassbareline, *graine de lin maritime enrobée* 1 f 50

Dépôt général : 59, r. Rivoli et tous pharm.

Env. cont. mand. - poste avec suppl. de 30 c. (ou franco par 6)

Le

COURRIER FRANÇAIS

ILLUSTRÉ

Jules ROQUES, *Directeur* — 4e ANNÉE

Le plus artistique des journaux illustrés. Aucun journal de ce prix ne donne dans chaque numéro autant de dessins intéressants — 7 pages de dessins sur 12. — 0,30 cent. le numéro dans tous les kiosques et librairies. Abonnements, Paris et province, 15 fr. par an ; étranger, 22 fr. — Bureaux du Journal, 14, rue Séguier, Paris.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

Approuvé par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE.

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEUL INOFFENSIF

2f50 GRAND FLACON — 3f50 TRÈS GRAND FLACON

LE **SUBLIMIOR**

Seul *Régénérateur anglais* ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

IL ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX et GUERIT LES PELLICULES

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par *une seule application tous les 15 jours.* — **LE NIGER, 4 fr. 50.** — **Inoffensif.**

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS,

Entrepôt Général à PARIS : **HARRIS**, 13, Rue de Trévise.

Seule Maison de vente à Sisteron : JEAN ANTOINE, coiffeur aux Quatre-Coins.

FABRIQUE DE SIROPS & LIQUEURS

Vins Fins et Spiritueux

TURIN ET MARTIN

DIGNE

Librairie — Papeterie — Fournitures de Bureau

ASTIER FILS

SISTERON, Basses-Alpes

NOUVELLES PUBLICATIONS

Grand Choix de Romans des meilleurs Auteurs

Cotés en Librairie de 1 franc à 3 fr. 50

VENDUS AU PRIX CI-DESSOUS :

Volumes à 0 fr. 60

Une Héroïne, 270 pages	C. Cassot
Un de Plus, 270 pages	Pigault Lebrun.
Dette d'Honneur, 250 p	Paul Saunière.
Une Femme sauvée, 284 p.	Thom. Anquetil.
Les Jarretières de Mme de Pompadour, 292 p	Luc. Chardel.
Par Monts et par Vaux, 335 pag	Osc. Cometant.
La Duchesse de la Tour du Pic, 320 pages	X. d Montépin
Ninie Guignon. 284 p.	Henri de Kock.
Consolation aux Laides, 255 pages	Pigault Lebrun
Christiane, 325 pages	André Gérard.

Livraisons Illustrées à 40 c.

L'Aveugle de Bagnolet	Charles Deslys.
Atala	Chateaubriant.
La Chaumière Indienne	B. de St-Pierre.
Blanche	Victor Perceval.
La Sirène	X. de Montépin.
Laure et Julie	Capmal.
La Femme Fatale	Ernest Billaudel
Manon Lescaut	L'abbé Prevost.
La Jarrelière Rose	Charles Deslys.
L'heure du Berger	Henry de Kock.
Béatrix	Victor Perceval
L'amant de Lucette	Henry de Kock.
Adèle et Dabligny	Pigault Lebrun

La Maison se charge de l'abonnement sans frais *à tous les Journaux et de procurer dans les 24 heures toutes les publications nouvellement parues en Librairie.*

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

---

SI vous voulez un beau

80 MÉDAILLES — PRIX D'HONNEUR

VEAU	(à chair très blanche)	bien	GRAS GROS LOURD
POULAIN		bien	FORT MUSCLÉ ROBUSTE
PORC		bien	GRAS GROS LOURD
AGNEAU		bien	GRAS GROS FORT

La Créméine de ALFRED DUDOUY Agte cle des Agriculteurs de France, est fabriquée par ROQUES et Cie, au Mans

ACHETEZ pour leur ÉLEVAGE et l'ENGRAISSAGE *la très nourrissante* **CREMEINE** coûtant 6 fois moins cher et remplaçant avantageusement le lait maternel

10,000 Attestations de Fermiers Eleveurs et Vétérinaires

LA CREMEINE permet de vendre le lait ou de l'utiliser en beurre et fromages. Augmente le lait des vaches. En vente chez les épiciers, droguistes et grainetiers.

Instruction, attestations et mode d'emploi envoyés gratis par les SEULS PROPRIÉTAIRES, Concesnrs de l'Agence Centrale des Agriculteurs de France.

PRIX : Sac de 10 kilos d'essai pour faire 250 litres de CREMEINE contre mandat-poste 8 francs adressés à

25 kilos = 16 francs (mandat-poste)
50 kil. : 31 fr. mandat-poste ; 100 kil. : 60 fr.

ROQUES & Cie Gros et Détail
75, RUE WAGRAM, 75
AU MANS (SARTHE)

JOURNAL DE L'AGRICULTURE

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI de chaque semaine

Rédacteur en Chef : Henry SAGNIER

Le *Journal de l'Agriculture*, organe des intérêts des agriculteurs est le seul journal agricole paraissant deux fois par semaine et pouvant renseigner vivement les agriculteurs sur les questions qui les intéressent.

Numéros spécimens envoyés gratuitement sur demande.

ON S'ABONNE A PARIS
Chez G. MASSON
120, boulevard Saint-Germain
Et chez tous les Libraires.

Un an	20 f
Six mois	11 f
Trois mois	6 f

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?

Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

Du Docteur ROUSSET

DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK

Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889

3 grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.

AGENTS GÉNÉRAUX : **TAILHEFER & LABADIE**

43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX

Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

Seul concessionnaire : M. C. Maurel, parfumeur à Sisteron

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, 121, r. Oberkampf, Par

---

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

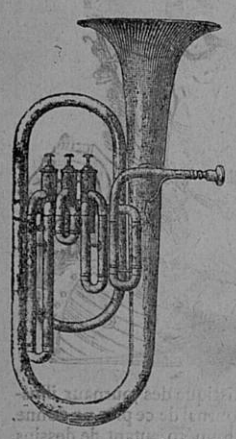

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

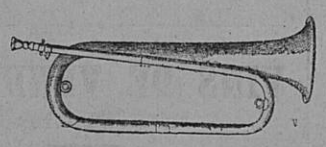

P. GATTERMANN

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

LOCATION --- Abonnement aux accords de Pianos --- REPARATION

PRIME DE NOTRE JOURNAL

APPROBATION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Les Célestin

0 fr. 30 LE LITRE — **Eau Minérale Naturelle de** (Ardèche). Contient un gramme et des de bi-carbonate de soude (sel de Vichy). *Eau de table hygiénique et agréable.* **Ne trouble pas le vin.** *Pétille dans le verre comme du Champagne.* **Facilite la digestion.** *Guérit et prévient les maladies du* **foie** *et de l'estomac.* — 70° de RAB

AMÉLIORE LE VIN ET L'ÉCONOMISE

PRIME à nos abonnés et acheteurs au numéro

15 fr. la Caiss de 50 Bouteille

Port à part et en plus au moment de livraison. Toutes les expéditions se fon Vals (Ardèche), dans les 15 jours de demande, contre mandat-poste adress l'administration de notre Journal.

AUTORISATION DE L'ÉTAT

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON